

DÉLIBÉRATION



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 22 septembre 2020	Délibération n° 2020/38 p1/1
Objet : Décision du Président – application de l'article L2122-21 et L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	
Nomenclature de télétransmission : 9	

Nombre de membres

En exercice : 34
Présents : 22
Votants : 26
Procurations : 4

L'an deux mille vingt,

Le 22 septembre 2020 à vingt heures trente,

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, dûment convoqué le 16 septembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, au Théâtre Roger LAFAILLE sis 11 avenue du Maréchal LECLERC – 94430 Chennevières-sur-Marne, en raison de la crise sanitaire et des distanciations nécessaires à la tenue des réunions, sous la présidence de Monsieur Hamza MOKHTARI, Conseiller territorial GPSEA et Président du Syndicat.

Sont présents :

Mmes Marie CURIE, Evelyne BAUMONT, MM. Pierre-Alexandre BAUX, Joël PESSAQUE, Mme Frédérique HACHMI, MM. Hamza MOKHTARI, Muguet NGOMBE, Ambroise TOIN, Stéphane CHAULIEU, Clément TENDIL, Mme Florence TORRECILLA, MM. Kévin TELLIER, Stéphane TOURNANT, Laurent CHARMOIS, Marc COHEN, Pierre FERRERO, Cédric DAMIEN, Mme Dominique DUROSELLE, MM. Jean-Daniel AMSLER, Alain CATINAUD, Stéphane RABANY, Mathieu PIERRON

Sont représentés :

*Noémie ARNOFFI, pouvoir donné à Mme Florence TORRECILLA
Lucas TRIPIER, pouvoir donné à M. Laurent CHARMOIS
Christophe IPPOLITO, pouvoir donné à M. Jean-Daniel AMSLER
Jacques DRIESCH, pouvoir donné à M. Pierre-Alexandre BAUX*

Sont absents :

MM Grégoire VERNY, Jean-Raphaël SESSA, Sylvain AUBERT, Philippe FISCHER, Eric FAIVRE, Philippe GOYHENECHÉ, Alain BENESTI, Michel OUDINET

Le Comité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 2015-46 du 4 novembre 2015 portant délégation au profit du Président du syndicat INFOCOM'94 de certaines attributions du comité syndical,

Prend acte

Des décisions suivantes prises par M. le Président :

- Placement des agents en RTT et/ou en congés annuels durant la crise sanitaire,
- Marché à procédure adaptée – acquisition d'une machine à mise sous pli,
- Approbation de l'avenant AXA 2307903280801G77 pour la couverture des obligations statutaires envers les agents,
- Approbation de l'accord cadre à passer entre INFOCOM'94 et CIRIL Finances, ressources humaines et élections.

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Fait à La Varenne, le 22 septembre 2020

Le Président

Hamza MOKHTARI

Accusé de réception en préfecture
094-259401099-20200922-DEL-2020-38-DE
Date de télétransmission : 23/09/2020
Date de réception préfecture : 23/09/2020

